

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
D'AVESNES

CANTON
D'AVESNES-NORD

☎ 03.27.61.16.03

Mail : mairie@flaumont-waudrechies.fr

Monsieur VIN Jean-Marie

Maire de Flaumont-Waudrechies



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRÊTE 2023 – 011

Le Maire de la Commune de FLAUMONT - WAUDRECHIES,

Vu la délibération n° 2023-012 du conseil municipal en date du 1^{er} Février 2023 par laquelle la municipalité fait savoir que des travaux de pose de panneaux de type AB3 et AB4 vont être entrepris sur la VC 201 dite « Rue de la Mairie » et la VC 304 dite « Chemin de la Taquennerie »,

Vu l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes et ses modificatifs,

Vu la loi n°80-213 du 2 Mars 1982, modifiée par la loi n°82-623 du 22 Juillet 1982

Vu les articles L 131-1 et L 131-2 du Code de l'Administration Communale,

Vu le Code de la route et notamment les articles R.44 et R.225,

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures pour assurer la sécurité,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : La circulation sera réglementée à compter du Lundi 20 Mars 2023 sur la VC 201 dite « Rue de la Mairie » et la VC 304 dite « Chemin de la Taquennerie ».

Article 2 : La municipalité afin de garantir la sécurité aux abords de l'école primaire va installer des panneaux STOI et STOP à 70 mètres à l'intersection de la Cité des Boutons d'Or et à l'intersection de la VC 304 dite « Chemin de la Taquennerie » et la VC 109 dite « Chemin du Chauffour ».

Article 3 : Les dispositions des arrêtés antérieurs sont abrogées en ce qu'elles ont de contraire au présent arrêté.

Article 4 : La signalisation d'interdiction sera mise en place par les soins de la commune et seront conformes à la législation en vigueur

Article 5 : Les infractions au présent arrêté seront constatées par des Procès - Verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 6 : M. le Maire, M. le Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Avesnes-sur-Helpe, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

- M. le Capitaine Commandant le Centre de Secours d'Avesnes-sur-Helpe
- M. le Chef de la Brigade de Gendarmerie d'Avesnes sur Helpe
- Mme La Sous-Préfète de la SOUS-PRÉFECTURE D'AVESNES-SUR-HELPE
- CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU NORD

Fait à Flaumont-Waudrechies, le 16 Mars 2023

Le Maire,

Jean-Marie VIN

MAIRIE DE FLAUMONT-WAUDRECHIES

03, rue de la Mairie - 59440 FLAUMONT-WAUDRECHIES

Tél : 03.27.61.16.03 Mail : mairie@flaumont-waudrechies.fr